

GRAND TÉMOIN



Vers une traçabilité collaborative des produits de la mer chez SCAPMAREE

« Conserver les 24 h de la marée ! » ...

... Tel est le mot d'ordre de Benoît Denni, Directeur de la Société Coopérative d'Approvisionnement Marée du mouvement E.LECLERC.

La chaîne d'approvisionnement des produits de la mer est très tendue et particulièrement complexe dans le cadre de la mise en œuvre de la traçabilité. **La priorité est à la fraîcheur du produit, tous les processus doivent se caler sur cet impératif du flux tendu.** L'agrégage, c'est-à-dire le contrôle qualité des produits s'effectue à chaque point d'entrée des flux en France : Boulogne, Rennes et Rungis pour les flux grand import qui transitent via l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle.

La centrale d'achat des produits de la mer opère donc en véritable hub entre producteurs/éleveurs et consommateurs. Elle est chargée de contrôler la qualité, d'assurer la traçabilité, et de coordonner tous les flux qu'ils soient nationaux ou internationaux.

C'est également une organisation au service du commerce, à travers **l'approvisionnement du besoin du magasin exprimé chaque matin par les chefs de rayon poissonnerie des 250 magasins E.LECLERC et servis quotidiennement !**



A gauche, Benoît Denni, SCAPMAREE, aux côtés de Jean-Jo Becker, Agrostar.

SCAPMAREE en chiffres

- Près de 250 magasins E.LECLERC servis quotidiennement.
- 90 000 lignes de commandes traitées par mois et par magasin.
- 1 250 références produits.
- 1000 tonnes par mois livrées aux magasins E.LECLERC en France.
- 30 personnes.
- 7 plates-formes de distribution.
- Des achats nationaux et internationaux (30% flux import) depuis : Europe, Afrique de l'Ouest, Yémen, Brésil, Tahiti, Canada et USA.



Le cas SCAPMAREE (E.LECLERC)

Contexte

Dans le cadre de la nouvelle réglementation et la volonté du mouvement E.LECLERC d'adopter une démarche très proactive en matière de traçabilité, **la SCAPMAREE a souhaité faire évoluer son système d'information existant afin d'assurer la sécurité alimentaire, tracer et sécuriser les produits et les process, améliorer la performance de ses achats.**

La démarche

Début 2004, la solution place de marché LOGIFISH avec son extranet fournisseurs Frontofish est retenue.

Dès janvier 2004, le projet est lancé pour une mise en œuvre opérationnelle de Logifish en juin 2004.

Dans un premier temps, les efforts se sont concentrés sur l'organisation de la codification des produits de la mer.

Elle est réalisée conjointement avec GS1 (Gencod) et intégrée dans l'outil informatique.

Parallèlement, la mise en place et la formation à l'outil web Frontofish, en amont, chez les fournisseurs, est planifiée et déployée. Cet outil leur permet de saisir, à la source, les numéros de lot, de recevoir les commandes de la SCAPMAREE et de confirmer les expéditions à travers un DESADV normalisé.

Fin 2004, l'ensemble de la solution est opérationnelle et conforme au règlement. «Ce projet, mené en étroite collaboration avec les fournisseurs, les institutionnels (GS1) et les magasins a permis d'établir de nouvelles relations entre les acteurs de la chaîne et de dédramatiser la traçabilité !» conclut Benoît Denni.

Les résultats obtenus

- Un projet fédérateur qui fait progresser toute la filière.
- Une traçabilité informatisée, opérationnelle et conforme à la réglementation.
- La mise en place de L'EAN 128.
- La normalisation des flux EDI.
- **95% des numéros de lots saisis 1 mois après la mise en œuvre du projet.**
- Une visibilité totale sur les approvisionnements.
- Un traitement efficace des litiges.
- Une capacité à accompagner SCAPMAREE dans sa croissance.
- **Des magasins satisfaits !**